Novale — La fertilisation exacte

La gamme de produits solides Novale intègre l'inoculant racinaire Rise® P (origine LALLEMAND) hautement concentré en bactéries rhizosphériques *Bacillus amyloliquefaciens* souche IT45 (2.101° UFC/g; AMM N°1000041). Partenaires des racines, les bactéries Bacillus IT45 vont se multiplier et coloniser rapidement la rhizosphère (zone proche des racines) et avoir un impact important sur :
- La solubilisation du phosphore (+28%),
- La stimulation de la croissance du chevelu racinaire (+20% de biomasse racinaire).

rise™ P

EVEILHUMUS — BOUCHON NFU 44 - 204
AMM n°1000041

Amendement organique

Eveilhumus est un amendement organique composé d'un mélange de compost végétaux et de bactéries rhizosphériques issues de la biotechnologie RISE®.
Composition : Tourteaux végétaux (marc de café, pulpes d'olives et raisins) et farines animales compostés 5 à 7 mois.
85% de matière sèche
60% de matière organique/brut
■ **N-P-K+Mgo (2,5%-1,5%-2,5%+2%)**

C/N : 12
Rend. Humique : 432 Kg d'humus/T

Utilisable en agriculture biologique — en application du RCE n°834/2007

Sac de 25 Kg • Palette de 1500 Kg • Big bag 500 Kg

EVEILORGA — BOUCHON NFU 44 - 204
AMM n°1000041

Engrais organique

Eveilorga est un engrais organique composé d'un mélange de composts végétaux et de bactéries rhizosphériques issues de la biotechnologie RISE®.

Composition :
Compost végétal, poudres de plumes, vinasses de bettraves et sulfate de potasse.
44% de matière organique/brut
■ **N-P-K+MgO (4%-1%-5%+4%)**
C/N : 5,5
Rend. Humique : 227 Kg d'humus/T

Utilisable en agriculture biologique — en application du RCE n°834/2007

Sac de 30 Kg • Palette de 1500 Kg • Big bag 500 Kg

DOPACTIF — NFU 42 - 001
Activateur biocinétique de fertilité

Utilisable en agriculture biologique — en application du RCE n°834/2007 — Sur commande

Engrais organique liquide

Élaboré à partir d'extraits naturels de matière organique liquide riche en fraction fulvique extraits des fumiers de moutons compostés et complémentés en sucres et acides aminés.
Stimulateur de la vie microbienne des sols qui facilite l'assimilation des éléments nutritifs par les racines.

Mode d'emploi : Doit être appliqué à proximité des racines. Application au coutre enfouisseur ou au pal injecteur avec les chélates de fer.

Composition pour 100 litres (densité 1,1) : **3,2%** d'Azote (N) total organique.
Dose à l'hectare : 30 à 40 litres

Bidon de 10 L

ORSTIM 5 — NFU 42 - 001
Disponible en organominéral : ORSTIM 11

Engrais organique liquide

Orstim 5 est un engrais racinaire organique liquide batti sur une base de complexe aminé et glucidique d'origine végétale.

Mode d'emploi : S'applique au sol, à proximité du système racinaire. En général, une seule application au printemps avant la reprise de végétation.

Composition pour 100 litres (densité 1,2) :
5,3 Kg d'Azote (N) total dont : 4,9 Kg organique
0,4 Kg ammoniacal
1,3 Kg d'Oxyde de Potassium (K_2O)
Dose à l'hectare : 200 à 250 litres

Utilisable en agriculture biologique — en application du RCE n°834/2007 — Sur commande

Container non consigné de 220 et 1000 L • Bidon de 10 L • Palette 600 L

ULTRALG — NFU 42 - 001
Extrait naturel d'algues de la mer de Norvège

Engrais organique liquide

Ultralg est un puissant extrait d'algues (*Ascophyllum nodosum*) agissant sur la vitalité de la plante. L'apport d'oligosaccharides (sucres complexes) présents naturellement dans l'algue améliore l'état physiologique de la plante. Elle résistera mieux aux agressions rencontrées en cours de saison (gel, sécheresse, champignons, insectes...). Ultralg est entièrement d'origine végétale.

Mode d'emploi : Diluer le produit en premier dans la cuve ou dans un seau assez grand (maximum 5 % soit 0,5 Kg dans 10 litres d'eau), l'eau tiède favorise la dilution.
Application au sol et en foliaire
Composition :
1,5% d'Azote (N) total dont 1 % organique
0,11% d'Anhydride Phosphorique (P_2O_5)
19% d'Oxyde de Potassium (K_2O)
Dose à l'hectare : 5 Kg au sol ou 0,5 Kg en foliaire sur 8 à 10 passages

Utilisable en agriculture biologique — en application du RCE n°834/2007

Seau de 5 Kg • Sac de 20 Kg

LES FERTILISANTS ORGANIQUES NFU 42-001 / 44-051

FUMETERRE® T.P.A — BOUCHON NFU 44 - 051
100 % fumier de bovin

Amendement organique

Composition :
Amendement organique composé de fumier de bovin composté et déshydraté.

85% de matière sèche
65% de matière organique/brut
■ **N-P-K+MgO (1,9%-1,5%-2,5%+0,4%)**
Existe aussi avec sulfate de magnésie (Kiesérite 2,5%)

C/N : 19
Rend. Humique : 529 Kg d'humus/T

Utilisable en agriculture biologique — en application du RCE n°834/2007

Sac de 25 Kg • Palette de 1250 Kg • Big Bag 500 Kg

orgamé PLANTAFERT — BOUCHON NFU 44 - 051
100% végétal avec lombricompost

Amendement organique

Composition :
Amendement naturel associant pulpes de fruits (raisins), coques de cacao, germes de malt et lombricompost.

85% de matière sèche
70% de matière organique/brut
■ **N-P-K+MgO (2,7%-1%-2%+1%)**

C/N : 14
Rend. Humique : 460 Kg d'humus/T

Utilisable en agriculture biologique — en application du RCE n°834/2007

Sac de 25 Kg • Palette de 900 Kg • Big Bag 500 Kg

Amendement organique · Engrais organique · Mulching · Engrais organo-minéral · Engrais minéral

FUMURES DE FOND / PLANTATION

KIESERITE — GRANULÉ

Composition :
25% d'Oxyde de Magnésium (MgO) sulfate soluble dans l'eau
50% d'Oxyde de Soufre (SO_3)

Dose à l'hectare : 600 à 1000 Kg

Utilisable en agriculture biologique — en application du RCE n°834/2007

Sac de 25 Kg • Palette de 1200 Kg • Big Bag 500 Kg

Fertemis POTAMAG — COMPACTÉ

Composition :
30% d'Oxyde de Potassium (K_2O) sulfate soluble dans l'eau
9% d'Oxyde de Magnésium (MgO) sulfate soluble dans l'eau
42% d'Anhydride Sulfurique (SO_3)

Dose à l'hectare : 600 à 1000 Kg

Utilisable en agriculture biologique — en application du RCE n°834/2007

Sac de 25 Kg • Palette de 1250 Kg • Big Bag 600 Kg

OvinAlp (Haute fertilisation) OVIPLANT — NFU 44 - 551
Support de culture

Génère de l'humus, améliore la structure, retient l'eau et améliore la capacité d'échange du sol. Sans risque pour les racines. 32% de matière sèche, 19,2% de matière organique /brut.

Composition :
MV 100 : fumiers de mouton et pulpes de fruits compostés
Tourbe blonde et brune
Écorces de pins compostées
Hydrorétenteur (1kg restitue 500 fois son volume en eau)

C/N : 24
Dose : 1 à 2 kg par pied ou 2 à 4 L par pied

Utilisable en agriculture biologique — en application du RCE n°834/2007

Sac de 50 L • Palette de 2100 L

LES ENGRAIS ORGANIQUES ET MINÉRAUX

AGRISYMBIOSE MH51 — NFU 42 - 001

Engrais organique liquide

MH51 est constitué de matières organiques 100 % d'origine végétale dont un agent dérivé de la lignine. Ces polymères organiques forment des complexes de grande stabilité avec les métaux tel que le fer. Il assure une action significative sur le nombre et le poids des racines. MH51 associé aux chélates de fer type EDDHA favorise son assimilation.

Mode d'emploi : Doit être appliqué à proximité des racines. Application au coutre enfouisseur ou au pal injecteur avec les chélates de fer ou en pulvérisation sous le rang.

Composition pour 100 litres (densité 1,23) :
4,5% d'Azote (N) total dont 3% organique
Contient 18 acides aminés disponibles pour la plante
Dose à l'hectare : 20 litres

Utilisable en agriculture biologique — en application du RCE n°834/2007

Bidon de 10 L • Palette de 600 L

Plantin Omega — NFU 42 - 002/1
30-0-0+3,5 MgO

Engrais minéral liquide

Mode d'emploi :
- Mélange possible avec les désherbants ou les chélates (au coutre ou pal injecteur) en respectant l'ordre d'incorporation suivant : eau + (herbicide ou chélate) + fertilisant + eau pour compléter.
- Augmenter un peu la pression pour tenir compte de la densité de ces engrais.

Composition pour 100 litres (densité 1,3) :
30 Kg d'azote total
dont : 9,3 Kg nitrique
6,9 Kg ammoniacal
13,8 Kg uréique
3,5 Kg Mgo nitrate

Dose à l'hectare : 80 à 100 litres

Bidon de 20 L • Palette 640 L • Container 1000 L (non consigné)

BLACKJAK
Homologué AMM N°1180072

Acides humiques et fulviques

Matière fertilisante

Blackjak est un biostimulant homologué issu de la léonardite du Dakota. La léonardite contient plusieurs types de substances organiques : des acides humiques, fulviques, ulmiques, umines et nutriments naturels. Ces substances forment des complexes stables avec les argiles induisant une meilleure structuration du sol ainsi qu'une augmentation de la capacité de rétention des nutriments et de l'eau.

Composition :
31,9% de matière sèche
33,2% de matière organique /brut
Extrait humique total :
- 20,5% d'acides humiques
- 4,5% d'acides fulviques

Dose : 4 litres (4 applications maximum)

Utilisable en agriculture biologique — en application du RCE n°834/2007

Sac de 50 L • Palette de 2100 L

STIMULATEUR DE LA VIE DES SOLS ENGRAIS CE 2003/2003

Gaïago Nutrigeo®

Stimulateur de la vie des sols

Composition :
Complexe « prébiotique » composé :
- d'acides organiques spécifiques,
- d'un extrait riche en polysaccharides et protéines glycosylées,
- d'un complexe d'oligo-éléments choisi, nécessaire aux micro-organismes liés aux cycles du carbone et de l'azote.

Mode d'action :
Accélération de la multiplication des micro-organismes humificateurs et activation des enzymes du sol. La flore stimulée permet l'évolution de la matière organique vers de l'humus stable.

Mode d'emploi :
Application au sol, seul de préférence, à l'aide d'une rampe à désherber. Couvrir toute la surface du rang.

Dose à l'hectare : 50 litres

Utilisable en agriculture biologique — en application du RCE n°834/2007

Bidon de 20 L • Palette 840 L

Amendement organique · Engrais organique · Mulching · Engrais organo-minéral · Engrais minéral

LES CHELATES DE FER NFU 42-002/2

La chlorose ferrique est due à une déficience chlorophyllienne liée à un problème d'assimilation du fer. Un excès de calcaire dans les sols, un sol gorgé d'eau, froid ou tassé, favorisent l'apparition de la chlorose. Le calcaire agit avant tout par les ions bicarbonate qu'il dégage.

Ce bicarbonate, responsable du pH élevé du sol, bloque l'absorption du fer par les racines. En conséquence, la baisse de l'activité photosynthétique durant tout le cycle végétatif, peut induire une perte de vigueur ainsi qu'une baisse de rendement.

Spécialités		Cond.	Formulation	Composition	Dose/ha	Usage
GREENTAL	Poudre	5 Kg	PM	6% EDDHA dont mini 5,5% garanti ortho-ortho	30 à 35 Kg	BIO
BOLIKEL XP	Poudre	5 Kg	PM	6% chélaté par HBED	30 à 35 Kg	BIO
EVITA	Poudre	5 Kg	PM	6% EDDHA dont 5% garanti ortho ortho	35 à 40 Kg	BIO
FORTIFER	Poudre	5 Kg	PM	6% EDDHA dont 4,8% garanti ortho ortho	35 à 40 Kg	BIO
FERTIACTYL AMM 1160070	Poudre	10 Kg	PM	6% EDDHA dont 4% garanti ortho ortho + biostimulant	30 à 35 Kg	-
GREENTAL	Granulés	20 Kg	GR	2,4% EDDHA dont 2,2% ortho ortho	50 à 120 Kg	BIO
EVITA	Granulés	25 Kg	GR	1,2% EDDHA dont 1% ortho ortho	100 à 250 Kg	BIO
FERRITRAC	Liquide	10 L	SL	54 g/L EDDHA	40 à 55 L	BIO

Analyses de contrôle des chélates à la CSGV. Afin de garantir la **qualité** et le **suivi** des chélates de fer, des analyses de contrôle sont réalisées sur des échantillons pris au hasard dans nos magasins et chez les viticulteurs en cours de saison.

LES AMENDEMENTS ORGANIQUES DE MASSE

MULCHING ET GESTION DE LA FLORE

PAILLAGE ECORCE FRAICHE
100% Feuillus / 100% Résineux / Mélange F.R
- Densité : 300 à 450 Kg/m³
- C/N : 70 à 82
- Dose ha : 70 à 100 T

PAILLAGE DE MISCANTHUS
100% Miscanthus NFU 44-551
48% Cellulose / 24% Lignine / 28% Hemicellulose
- Densité : 120 à 150 Kg/m³
- C/N : 102
- Dose ha : 30 à 50 T

PAILLAGE DE VÉGÉTAUX
Mulch Activigne NFU 44-051
- Mulch de végétaux broyés
- Calibre 20/80
- Densité : 250 à 350 Kg/m³
- C/N : 50
- Dose ha : 80 à 100 T

APPORT D'HUMUS

ECORCES + FUMIERS COMPOSTÉS
- 70% Ecorces feuillus résineux
- 30% Fumiers de bovins compostés
- Densité : 500 à 600 Kg/m³
- C/N : 21
- Dose ha : 50 à 70 T

MULCH AMENDEMENT VÉGÉTAL
- Mulch de végétaux broyés et compostés
- Calibre 0/20
- Densité : 500 à 600 Kg/m³
- C/N : 25
- Dose ha : 60 à 80 T

APPORT PLANTATION

TOURBE BRUNE
- Décomposition végétale de Carex issue des Marais de Saint Gond
- Densité : 1000 Kg/m³
- Dose ha : 150 à 400 T

TERREAU AMENDEMENT
- 70% Tourbe brune
- 30% Mulch Amendement Végétal
- Calibre 0/20
- Densité : 600 à 800 Kg/m³
- C/N : 15
- Dose ha : 60 à 80 T

AUTRES PRODUITS DISPONIBLES

TERRE VÉGÉTALE · CRAIE · ÉCORCE CRAIE · MULCH CRAIE

Nos écorces sont réceptionnées et triées sur nos plateformes – Livraison possible en camion 6x4 ou 8x4 (10 à 15 T) et en semi-benne ou fond mouvant (25/28 T) – Pour des raisons de fiabilité pour nos adhérents, nous exprimons nos ventes en poids avec ticket de pesée.
Nous tenons à votre disposition des étalonnages réguliers pour vous permettre d'apprécier la densité de nos produits au cours de la campagne - Analyses produits à votre demande.

Amendement organique · Engrais organique · Mulching · Engrais organo-minéral · Engrais minéral

	Magasin	Responsable Magasin	Technico-commercial
AVIZE	03 26 57 79 22	06 14 62 87 19	06 21 91 99 81
BAR/AUBE	03 25 27 51 51	06 14 62 89 23	06 21 91 99 77
BAR/SEINE	03 25 29 79 99	06 14 62 88 20	06 21 91 99 64
BASSUET	03 26 72 88 90	06 46 83 16 41	06 22 35 30 30
BOUZY	03 26 57 80 93	06 14 62 87 48	06 21 91 99 72
CHARLY/MARNE	03 23 82 13 58	06 14 62 86 89	06 29 69 49 16
CONGY	03 26 51 35 35	06 14 62 87 04	06 21 91 99 73
DORMANS	03 26 58 27 26	06 14 62 89 01	06 81 49 76 21
EPERNAY-SUD	03 26 56 48 48	06 14 62 87 21	06 22 35 30 17
ETAMPES/MARNE	03 23 69 06 50	06 14 62 86 80	06 21 91 99 78
LES RICEYS	03 25 29 07 07	06 14 62 71 37	06 21 91 99 79
MAILLY-CHAMPAGNE	03 26 49 41 31	06 14 62 88 43	06 21 91 99 63
MUIZON	03 26 04 15 15	06 14 62 87 67	06 21 91 99 69
PORT-À-BINSON	03 26 58 30 89	06 14 62 88 21	06 21 91 99 68
SÉZANNE	03 26 80 65 95	06 14 62 86 98	06 21 91 99 76
VILLEDOMMANGE	03 26 49 75 10	06 14 62 87 15	06 21 91 99 70
VERTUS	03 26 53 50 50	06 14 62 87 38	06 21 91 99 60
EPERNAY-Siège	03 26 59 86 00	06 23 00 33 74	06 07 82 98 96

CSGV

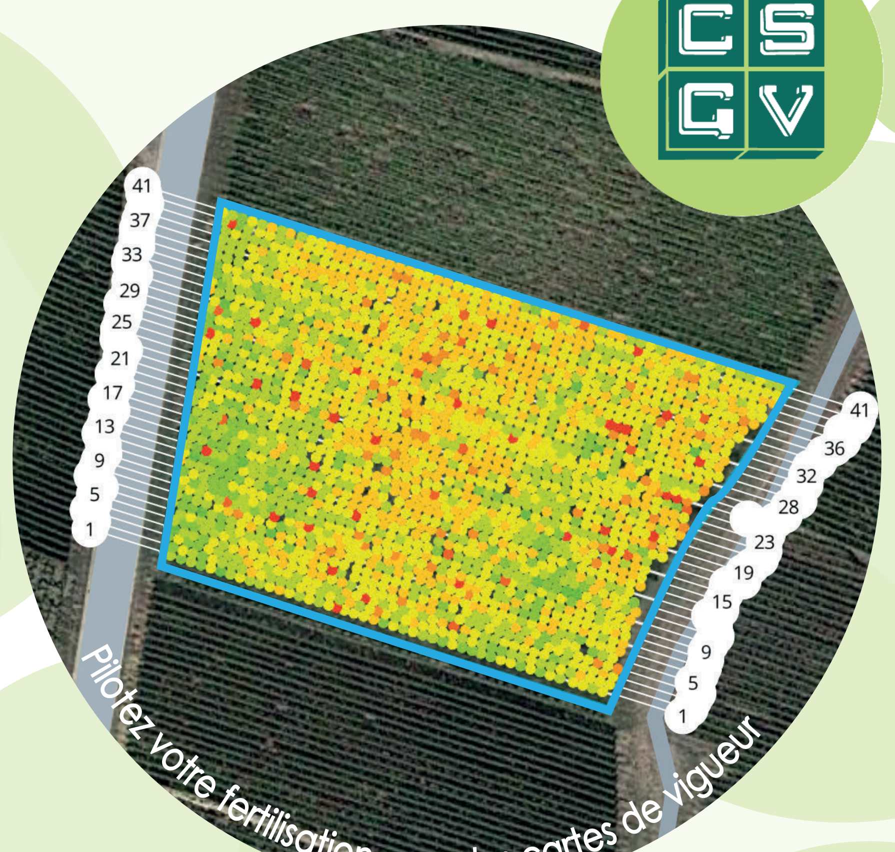

NUTRITION 2023
AMENDEMENTS - ENGRAIS - CHÉLATES

COOPÉRATIVE DU SYNDICAT GÉNÉRAL DES VIGNERONS

SERVICE
technique et environnement

Responsable : Glenn LE DEVENDEC
06 99 00 83 18 • glenn.ledevendec@csgv.com

Techniciens

Aurélie CHANTREL	06 35 31 41 78	aurelie.chantrel@csgv.com
Tiphaine GARNIER	06 29 89 31 88	tiphaine.garnier@csgv.com
Julien FOURCADE	06 99 00 28 47	julien.fourcade@csgv.com
Margaux TISSOT	06 23 00 45 52	margaux.tissot@csgv.com

CSGV • Allées de Cumières CS 70051 - 51202 EPERNAY CEDEX
Agrément Ministériel n° CA 00020 du 17.05.1996 • Distributeur de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels

© CSGV Août 2022 - Photos : Pexels / CSGV / Ovinalp

RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE (6ème programme « Directive Nitrates »)

Dep. 10/51/52 : épandage de fertilisants de type I, II et III dans la limite de 60 kg d'azote efficace/ha/an

Dep. 02 : épandage de fertilisants de type I, II et III dans la limite de 60 kg d'azote équivalent minéral/ha/an

Dep. 77 : épandage de fertilisants de type I, II et III dans la limite de 50 kg d'azote efficace/parcelle/an

Certification Viticulture Durable en Champagne (VDC)
Point 53 – Toute fertilisation azotée minérale supérieure à 30 unités d'azote par ha et par an est dûment justifiée (enherbement, vigueur insuffisante de la vigne).

Certification Haute Valeur Environnementale (HVE)
Épandage de fertilisants de type I, II et III autorisés selon le barème en vigueur. Recours à l'utilisation d'azote organique recommandé.

Définition de l'azote efficace

Azote efficace : somme de l'azote présent dans les fertilisants sous forme minérale et sous forme organique **minéralisable pendant le cycle végétatif**.
Cette part minéralisable dans l'année est variable en fonction des différents types de fertilisants, des types de sols et des conditions climatiques.
En moyenne, elles peuvent être estimées à ce jour comme suit :

- **0%** pour les fertilisants de **type I**
- **50%** pour les fertilisants de **type II**
- **100%** pour les fertilisants de **type III**

Types	Type I		Type II	Type III
C/N	8 < C/N < 30	C/N ≥ 30	C/N ≤ 8	Azote minéral
Gamme CSGV 2023	AMENDEMENTS - MV 100 - VG'TAL - Eveilhumus - Végor 70 - Bac'terre -Medimus Marine - Fumeterre - Plantafert ENGRAIS ORGANIQUES - Bochevo N - Ovitonic - Dynamie 3-0-4+2 - Quattro - 5-2-9+3	ECORCES Ecorces Fumiers	ENGRAIS ORGANIQUES - Ovinor - Eveilorga - Skor - 5-2-7s - Dynamie 5-0-6+3 -Rigel ENGRAIS ORGANO-MINÉRAUX - Ovi 4x4 - 5-2-10 s+5 - Harmonie	Omega 30-0-0 +3,5
Période d'interdiction	du 15 décembre au 15 janvier		du 1er juillet au 15 janvier	
Distance par rapport au cours d'eau	10 mètres si bande enherbée de 10 mètres sinon 35 mètres			5 mètres
Pente > 10%	Bande enherbée ou boisée d'au moins 5 mètres de large présent en bordure de cours d'eau			
Épandage interdit sur sols enneigés, détrempés ou inondés. Épandage type I autorisé sur sols gelés				

Traçabilité : obligation de réaliser un plan de fumure prévisionnel et d'enregistrer les pratiques de fertilisation par parcelle.

RAISONNER VOTRE FERTILISATION SELON DEUX APPROCHES

1 Apport des besoins de la vigne en éléments minéraux

L'apport doit être effectué en fonction de l'objectif de rendement déterminé. Cet apport doit être raisonné selon les caractéristiques de la parcelle (type de sol, vigueur conférée, pratique culturale).

2 Maintien du potentiel agronomique des sols (MO : Matière Organique)

Chaque année, selon le taux de MO initial du sol et de son activité biologique, 1 à 2 % de l'humus est dégradé par minéralisation. Il est donc important d'entretenir le taux de MO même si celui-ci semble satisfaisant sur l'analyse de sol. La transformation de l'humus en éléments minéraux (minéralisation) peut être calculée en tenant compte du taux de MO et de l'Indice d'Activité Biologique (IAB) disponibles dans les analyses de sols. Cas pratique :

ÉTAPE 1 — **Estimation de la quantité de MO dans le sol :**
$M_{MO} = M_{SOL} * (Tx_{MO}/100)$
soit M_{MO}
= 3 262,5 T * (2,5/100) = 81,56 T/ha

ÉTAPE 2 — **Perte en MO d'un sol :**
$M_{HUM} = M_{MO} * (IAB/100)$
soit M_{HUM}
= 81,5 * (1,2/100)
= 0,97 T/ha/an

ÉTAPE 3 — **Estimation des gains en MO :**
La teneur en MO restituée par les bois de taille est estimée à 0,5 T/ha/an
Soit : PERTE - GAIN / 0,97 – 0,5 = 470 kg/ha

ÉTAPE 4 — **Calcul de la dose potentielle d'entretien du produit organique choisi :**
Exemple de rendement humique du produit choisi : 500 kg d'humus /T
MO : 470 / 500 = 0,9 T d'amendement /ha pour compenser la perte annuelle.

M_{SOL} = Volume de terre m³ (surface en m² x profondeur de terre en mètre) x densité apparente moyenne (1,45 T/m³) x teneur en terre fine (90%)
Tx_{MO} = Teneur en MO disponible dans votre analyse de sol ▪ IAB : Valeur disponible dans votre analyse de sol CSGV

aurea AgroSciences
Agréé COFRAC n°96

MODE D'EMPLOI

ANALYSES DE SOL

L'analyse de sol est une démarche obligatoire chaque année sur au moins une parcelle pour les exploitations > à 3ha et conseillée tous les 5 ans pour connaître le niveau des réserves en matière organique, en macro-éléments (N, P, K, MgO) et oligo-éléments.

- **SPÉCIALE CSGV** : Comprend 12 paramètres fondamentaux (analyse chimique incluant le taux de matière organique).
- **SPÉCIALE CSGV + IPC** : Analyse chimique + l'Indice de Pouvoir Chlorosant (IPC) + 4 Oligos (Zinc, Manganèse, Cuivre, Bore).
- **COMPLÈTE** : Restitue, en plus, la granulométrie de votre sol. Conseillée pour les nouvelles plantations. La granulométrie d'un sol n'évoluant pas, l'analyse SPÉCIALE CSGV vous est proposée afin de réaliser des analyses de contrôle au cours de la « vie » de la vigne.

N'hésitez pas à contacter la CSGV pour les modalités du prélèvement.

ANALYSES DE CONTRÔLE DES ENGRAIS

La qualité de tous les engrais et amendements est garantie par le service technique CSGV. Elle s'appuie sur les actions suivantes :
- Composition certifiée conforme demandée à chaque fournisseur.
- Respect d'un cahier des charges CSGV concernant les intrants de chaque formule et notamment pour la fraction organique.
- Analyses de contrôle sur échantillons pris au hasard dans nos magasins en cours de saison.

COLLECTE DES SACS ET BIG-BAGS VIDES DES FERTILISANTS

ADIVALOR

Du 15 janvier au 31 mai, continuez à nous apporter vos emballages vides stockés à plat. Il est formellement interdit de brûler les sacs d'engrais vides.

OvinAlp
Haute fertilisation

Ovinalp s'inspire d'une tradition millénaire issue de la fermentation solide du fumier de mouton (élevages extensifs IGP César) sur un cycle naturel de 12 mois, développe son principe actif « Ov », une technologie riche en micro-organismes, en acides humiques et fulviques.

En 2018, le Muséum national d'Histoire Naturelle de Paris a identifié 370 espèces de champignons et 230 espèces de bactéries dans « Ov ». Cette richesse et cette synergie microbiologique et organique :
- redonnent au sol toute sa fertilité,
- stimulent l'assimilation des nutriments,
- accompagnent le développement du système racinaire de la plante,
- renforcent la résistance aux agressions liées aux stress du végétal.

Ov Concentré de biodiversité — afaq ISO 14001 Environnement AFNOR CERTIFICATION — Entreprise familiale Fabrication française

MV100 — BOUCHON NFU 44 - 051
100% de matières d'origine organique

Composté 12 mois, le MV100 est riche en micro-organismes indispensables à l'activité biologique du sol. Process de compostage certifié ISO 14001.

Composition :
80% de fumiers de moutons, 20% de pulpes de fruits
80% de matière sèche
60% de matière organique/brut
▪ N-P-K+MgO (2%-1%-2%+0,5%)
C/N : 15
Rend. Humique : 515 Kg d'humus /T

Utilisable en agriculture biologique en application du RCE n°834/2007

Sac de 25 Kg • Palette de 1500 Kg • Big bag 500 Kg

Amendement organique

VG'TAL — BOUCHON NFU 44 - 051
100% de matières d'origine végétal

Un concentré végétal (tourteaux végétaux et pulpes de fruits) dont les fractions ligneuses et cellulosiques vont initier l'humification et stimuler l'activité microbiologique des sols.
Composition :
80% de matière sèche
63% de matière organique/brut
1,6% d'Azote (N) total
0,5% d'Anhydride Phosphorique (P_2O_5) total
1,5% d'Oxyde de Potassium (K_2O) total
C/N : 20
Rend. Humique : 500 Kg d'humus/T

Utilisable en agriculture biologique en application du RCE n°834/2007

Sac de 25 Kg • Palette de 1375 Kg • Big bag de 500 Kg

Amendement organique

OVINOR — BOUCHON NFU 42 - 001

Composition :
Base du MV100, pulpes de fruits, farines de plumes et poudre d'os hydrolysée et sulfate de potasse.
4% d'Azote (N) 100% organique
2% d'Anhydride Phosphorique (P_2O_5) total
7% d'Oxyde de Potassium (K_2O) sulfate de Potasse
4% d'Oxyde de Magnésium (MgO)

C/N : 5,6
Rend. Humique : 220 Kg d'humus /T

Utilisable en agriculture biologique en application du RCE n°834/2007

QUALITÉ SK

Sac de 30 Kg • Palette de 1500 Kg • Big bag 500 Kg

Engrais organique

SKOR — BOUCHON NFU 42 - 001

Composition :
Base du MV100, pulpes de fruits, farines de plumes, poudre d'os hydrolysée et sulfate de potasse.
5% d'Azote (N) 100% organique
2% d'Anhydride Phosphorique (P_2O_5) total
8% d'Oxyde de Potassium (K_2O) sulfate de Potasse
4% d'Oxyde de Magnésium (MgO)

C/N : 5,3
Rend. Humique : 230 Kg d'humus/T

Utilisable en agriculture biologique en application du RCE n°834/2007

QUALITÉ SK

Sac de 30 Kg • Palette de 1500 Kg • Big bag 500 Kg

Engrais organique

OVI 4x4 — BOUCHON NFU 42 - 001

Composition :
65% de base organique du MV100, poudre d'os hydrolysée, sulfate ammoniacal, phosphate naturel et sulfate de potasse.
4% d'Azote (N) dont :
- 2% organique
- 2% ammoniacal

4% d'Anhydride Phosphorique (P_2O_5) total
4% d'Oxyde de Potassium (K_2O) sulfate de Potasse
4% d'Oxyde de Magnésium (MgO)

C/N : 5

QUALITÉ SK

Sac de 30 Kg • Palette de 1500 Kg • Big bag 500 Kg

Engrais organo-minéraux

OVITONIC — BOUCHON NFU 42 - 001

Composition :
Base du MV100, pulpes de fruits, farines de plumes, poudre d'os hydrolysée et sulfate de potasse.

3% d'Azote (N) 100% organique
2% d'Anhydride phosphorique (P_2O_5) total
3% d'Oxyde de potassium (K_2O) sulfate de Potasse
4% d'Oxyde de magnésium (MgO)

C/N : 8,2
Rend. Humique : 327 Kg d'humus /T

Utilisable en agriculture biologique en application du RCE n°834/2007

Sac de 30 Kg • Palette de 1350 Kg • Big bag 500 Kg

Engrais organique

Amendement organique — Engrais organique — Mulching — Engrais organo-minéral — Engrais minéral

HUON Fertilisants organiques

BOCHEVO N

un ENGRAIS organique normé NFU 42-001, base de la gamme HUON

FERTILISANT DURABLE

L'intensificateur de la vie microbienne

Composé des matières organiques (labiles et stables), fumiers, déjections de volaille, bovin et cheval, il est composté et hygiénisé au sens du règlement européen 1069/2009.

Bouchonné à froid pour un respect de la matière organique et de la vie microbienne, BOCHEVO N apporte, sous une forme concentrée, l'équilibre naturel des meilleurs fumiers de ferme : N.P.K., oligo-éléments et micro-organismes.
BOCHEVO N de par sa combinaison azote organique et ammoniacal, se révèle être le vecteur de l'intensification de la vie microbienne, essentiel à la synthèse de l'humus, favorable à l'amélioration de la structure du sol et à la nutrition des plantes.

BOCHEVO N contient du carbone disponible à la fois à court, moyen et long terme pour l'activité microbienne dans les sols. Il s'avère être incontournable à l'humification des débris végétaux du sol (lignine).

5-2-7s — BOUCHON NFU 42 - 001

Composition : 72,5% de base organique à partir du BOCHEVO N, farines de plumes et sulfate de potasse.

5% d'Azote (N) total 100 % organique
2% d'Anhydride Phosphorique (P_2O_5) total
7% d'Oxyde de Potassium (K_2O) total

C/N : 6
Rend. Humique : 280 kg d'humus /T

Utilisable en agriculture biologique en application du RCE n°2018/848

Sac de 30 Kg • Palette de 1350 Kg • Big bag 300 et 550 Kg

Engrais organique

BOCHEVO N — BOUCHON NFU 42 - 001
existe en formule UAB

Composition :
80% de matière sèche
53% de matière organique/brut

3% d'Azote (N) total dont 2,8% (N) organique
2,4% d'Anhydride Phosphorique (P_2O_5) total
2,8% d'Oxyde de Potassium (K_2O) total
1% d'Oxyde de Magnésium (MgO)

C/N : 9
Rend. Humique : 380 kg d'humus /T

Sac de 30 Kg • Palette de 1500 Kg • Big bag 300 et 550 Kg

Engrais organique

5-2-10s +5 — BOUCHON NFU 42 - 001

Composition : 56% de base organique à partir du BOCHEVO N, azote ammoniacal, farines de plumes et extrait potassique et magnésie.

5% d'Azote (N) total dont :
-2,5 % organique
-2,5 % ammoniacal
2% d'Anhydride Phosphorique (P_2O_5) total
10% d'Oxyde de Potassium (K_2O) total
5% d'Oxyde de magnésium (MgO) total

C/N : 3,5

Sac de 30 Kg • Palette de 1350 Kg • Big bag 300 et 550 Kg

Engrais organo-minéral

BAC'TERRE — BOUCHON NFU 44 - 051
AMM n°1210084

BAC'TERRE est un booster des microorganismes du sol. Il favorise l'activité microbienne des sols et améliore la solubilisation du phosphore. BAC'TERRE contient des substances humiques qui contribuent à la densification du réseau radiculaire de vos vignes.

Composition :
80% de matière sèche
65% de matière organique/brut

Utilisable en agriculture biologique en application du RCE n°2018/848

2,2% d'Azote (N) total dont 1,8% (N) organique
1,5% d'Anhydride Phosphorique (P_2O_5) total
2,2% d'Oxyde de Potassium (K_2O) total

C/N : 12
Rend. Humique : jusqu'à 350 Kg d'humus /T

Sac de 30 Kg • Palette de 1500 Kg • Big bag 300 et 550 Kg

Amendement organique

VEGOR 70 — BOUCHON NFU 44 - 051

Triple action :
Physique : VEGOR apporte de l'humus stable et favorise le complexe argilo-humique.
Chimique : VEGOR augmente la disponibilité en éléments minéraux.
Biologique : VEGOR favorise la prolifération des vers de terre.

Composition : 30% de BOCHEVO N, 70% de compost végétal de fruit et linum (pulpe et marc de raisin, lin).
90% de matière sèche
70% de matière organique/brut
▪ N-P-K (2,2%-0,8%-2%)

C/N : 16
Rend. Humique : 500 kg d'humus /T

Utilisable en agriculture biologique en application du RCE n°2018/848

Sac de 30 Kg • Palette de 1500 Kg • Big bag 300 et 550 Kg

Amendement organique

Amendement organique — Engrais organique — Mulching — Engrais organo-minéral — Engrais minéral

Angibaud
INNOVATIONS & AGRO-RESOURCING

afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION — MEDITERRANEENNE

Angibaud est un fabricant français de fertilisants organiques et de spécialités pour la nutrition des cultures.

Leur métier est de valoriser des matières premières renouvelables, notamment organiques issues de l'économie circulaire, en fertilisants performants pour l'agriculture. La gamme Méditerranéenne proposée par Angibaud est composée de matières ligneuses sources d'humus qui constitue la base HUMUXOR (mélange de tourteaux et pulpes de raisins, grignons d'olives, marcs de café et coques de cacao).

HARMONIE — BOUCHON NFU 42 - 001

Harmonie est composé d'une base végétale HUMUXOR pour l'entretien de la matière organique. Complémenté en azote organique et minéral pour une disponibilité progressive de l'azote.

Composition :
65% de base complexe végétal humuXor, fientes de volaille déshydratées
92% de matière sèche
40% de matière organique/brut

▪ N-P-K+MgO (5%-2%-7%+2)
dont N : - 2,5 % organique
- 2,5% minéral

C/N : 3,5

Sac de 25 Kg • Palette de 1350 Kg • Big bag 500 Kg

Engrais organo-minéral

DYNAMIE — BOUCHON NFU 42 - 001

3 - 0 - 4 Sk +2 MgO

Composition :
92% de matière sèche
50% de matière organique/brut
▪ N-P-K+MgO (3%-0%-4%+2%)

C/N : 8,3

Rend. Humique : Jusqu'à 300 Kg d'humus /T

5 - 0 - 6 Sk +3 MgO

Composition :
92% de matière sèche
55% de matière organique/brut
▪ N-P-K+MgO (5%-0%-6%+3%)

C/N : 5,5

Utilisable en agriculture biologique en application du RCE n°2018/848

Sac de 25 Kg • Palette de 1350 Kg • Big bag 250 et 500 Kg

Engrais organique

MEDIMUS MARINE — BOUCHON NFU 44 - 051
Amendement 100% végétal

MEDIMUS soutient et renforce l'activité microbienne des sols pour la transformation de la matière organique en humus et la libération des éléments nutritifs du sol et des fertilsants.
Cet amendement est enrichi en algue Fucus qui aide à la rétention en eau, à l'apport de sels minéraux et au développement racinaire.

Composition :
90% de base complexe végétal HUMUXOR, 10% de tourteaux végétaux
85% de matière sèche
70% de matière organique/brut
▪ N-P-K (2%-0,5%-1,7%)
C/N : 17,5
Rend. Humique : Jusqu'à 450 Kg d'humus /T

Utilisable en agriculture biologique en application du RCE n°834/2007

Sac de 25 Kg • Palette de 1350 Kg • Big bag 250 et 500 Kg

Amendement organique

Hello NATURE®

HELLO NATURE® offre une large gamme de solutions biotechnologiques et certifiées, pour une agriculture moderne et plus durable incluant des biostimulants naturels d'origine végétale, des microbiens bénéfiques et des engrais organiques.
La base constitutive des produits solides HELLO NATURE est constituée de plus de 90% de matières premières issues de sources renouvelables d'origine animale et végétale.

5.2.9 SK +3 — BOUCHON NFU 42 - 001
Bouchons de 3mm

Composition :
Fumiers de volailles déshydratés, farines de plumes, sulfate de potasse et kiesérite.

93% de matière sèche
57% de matière organique/brut
▪ N-P-K+MgO (5%-2%-9%+3%)
C/N : 5,7

Utilisable en agriculture biologique en application du RCE n°834/2007

Sac de 25 Kg • Palette de 1250 Kg • Big bag 500 Kg

Engrais organique

Les fumiers de volailles utilisés pour la fabrication des engrais organiques et organo-minéraux HELLO NATURE proviennent uniquement d'élevages biologiques ou extensifs. Le fumier de volailles est un mélange de litière végétale et de déjections animales. Les fumiers de volailles utilisés pour la fabrication des engrais organiques et organo-minéreaux HELLO NATURE proviennent uniquement d'élevages biologiques ou extensifs. Le fumier de volailles est un mélange de litière végétale et de déjections animales.

FERTILISANT DURABLE — SGS ISO 14001 — SGS ISO 9001

QUATTRO — BOUCHON NFU 42 - 001
Bouchons de 3mm

Composition :
Fumiers de volailles, farines de plumes, guano phosphaté, vinasse de bettrave et kiesérite.

93% de matière sèche
60% de matière organique/brut
▪ N-P-K+MgO (4%-4%-4%+2%)
C/N : 7,5

Rend. Humique : 204 Kg d'humus /T

Utilisable en agriculture biologique en application du RCE n°834/2007

Sac de 25 Kg • Palette de 1250 Kg • Big bag 500 Kg

Engrais organique

RIGEL — BOUCHON NFU 42 - 001
Bouchons de 3mm

Composition :
Fumiers de bovins, équins et volailles déshydratés.

84% de matière sèche
65% de matière organique/brut
▪ N-P-K+MgO (2,8%-2,5%-3%+1%)
C/N : 11,6

Rend. Humique : 357 Kg d'humus /T

Utilisable en agriculture biologique en application du RCE n°834/2007

Sac de 25 Kg • Palette de 1250 Kg • Big bag 500 Kg

Engrais organique

Amendement organique — Engrais organique — Mulching — Engrais organo-minéral — Engrais minéral